

Communiqué de presse

Montreux, le 25 mars 2025

13 millions pour l'assainissement énergétique des bâtiments communaux

Le Conseil communal de Montreux a approuvé un projet d'assainissement énergétique portant sur plusieurs bâtiments communaux, dont la piscine de la Maladaire. Un crédit d'investissement de plus de 13 millions de francs a ainsi été alloué pour améliorer l'efficacité énergétique et diminuer les coûts d'exploitation de ces infrastructures-clés.

Le projet vise à réduire la consommation énergétique des bâtiments, contribuant ainsi à la diminution de l'empreinte carbone de la Commune. Parmi les mesures prévues, l'installation de plus de 1'000 m² de panneaux photovoltaïques, le remplacement des systèmes de chauffage fossiles par des énergies renouvelables, ainsi que l'amélioration thermique des enveloppes des bâtiments, permettront de réaliser des économies d'énergie substantielles. Le déploiement progressif débutera au second semestre 2025.

Les quatre bâtiments concernés sont le bâtiment administratif de la rue du Temple 11 à Montreux, où seront installés des panneaux photovoltaïques, une alimentation en biogaz pour le chauffage et une amélioration thermique de l'enveloppe du bâtiment ; le collège de Vinet à Clarens, qui bénéficiera d'une isolation thermique renforcée, du remplacement de ses fenêtres, de l'installation de deux ascenseurs pour améliorer l'accessibilité et d'une amélioration thermique globale de son enveloppe ; le chalet Les Esserts à Leysin, qui verra sa charpente remplacée, son isolation optimisée, son chauffage converti en une chaudière à pellets et son enveloppe thermique améliorée, et enfin, la piscine de la Maladaire, qui bénéficiera d'une façade isolée en bois communal, du remplacement des vitrages, de l'installation de plus de 1'800 m² de panneaux photovoltaïques sur son toit et d'une amélioration thermique de son enveloppe.

En complément d'autres initiatives en faveur de l'environnement, telles que l'optimisation des systèmes de chauffage et la transition vers des sources d'énergie renouvelables, ces travaux d'assainissement permettront d'améliorer la performance énergétique de bâtiments publics-clés, tout en garantissant un meilleur confort aux usagères et usagers. La mise en œuvre se fera en plusieurs phases, afin de limiter l'impact sur les activités quotidiennes. Ainsi, les interventions dans les écoles et la piscine seront principalement réalisées durant les vacances scolaires, tandis que celles du bâtiment administratif s'adapteront aux besoins des services en activité.

Avec ce projet, la Commune de Montreux concrétise son engagement en faveur de la transition écologique et se met en conformité avec les futures exigences de la loi vaudoise sur l'énergie. Une démarche qui s'inscrit pleinement dans la volonté municipale d'offrir un cadre de vie durable et respectueux de l'environnement à ses habitantes et habitants.

Pour plus d'informations sur les bâtiments concernés : www.montreux.ch/travaux

Contacts :

Caleb Walther, Municipal Patrimoine, sport et urbanisme : caleb.walther@montreux.ch – 078 686 81 23

Cellule communication, communication@montreux.ch – 021 962 79 40